



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) MONPROFCHEZMOI

Soutien scolaire

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles MonProfChezMoi propose des services de soutien scolaire et d'accompagnement pédagogique à destination des élèves, parents et apprenants.

Toute inscription ou signature de cette fiche d'inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

Article 2 – Services proposés

MonProfChezMoi propose des cours de soutien scolaire et d'accompagnement pédagogique. Les prestations peuvent être réalisées :

- à domicile,
- en ligne,
- ou dans les locaux de MonProfChezMoi

Les matières, niveaux scolaires et modalités pédagogiques sont définis lors de l'inscription.

Article 3 – Modalités d'inscription

L'inscription devient effective après :

- la signature de la présente fiche d'inscription via le formulaire en ligne,
- l'acceptation des présentes CGV,
- et le règlement du premier paiement lorsque celui-ci est exigé.

MonProfChezMoi se réserve le droit de refuser une inscription en cas d'indisponibilité ou de situation particulière.

Article 4 – Durée d'engagement

Les prestations de soutien scolaire font l'objet d'un engagement contractuel d'une durée minimale comprise entre trois (3) mois et douze (12) mois.

L'engagement prend effet à la date de début des cours.

Pendant cette période, le client s'engage à régler l'ensemble des prestations prévues selon le mode choisi.



Article 5 – Tarifs

Les tarifs sont exprimés en FCFA TTC et sont communiqués au client avant toute inscription. Ils figurent sur la fiche d'inscription signée.

Ils peuvent varier selon :

- Le type de soutien
- Le programme
- Le niveau
- La durée des séances
- Le format (individuel ou collectif)
-

MonProfChezMoi se réserve le droit de modifier ses tarifs, sans effet rétroactif sur les engagements déjà conclus.

Ils sont exprimés en FCFA et peuvent être facturés :

- à l'unité (heure ou séance)
- au forfait (mois, trimestre, pack d'heures)

Article 6 – Modalités de paiement

Le paiement peut s'effectuer :

- Par virement bancaire
- Par chèque
- Par Mobile Money uniquement sur le numéro de la structure

Nb : Aucun paiement en espèces ne sera accepté.

Sauf accord particulier :

- Le paiement est exigible avant le début des prestations
- Les forfaits peuvent être payés mensuellement ou en une fois

En cas de paiement échelonné, le client reste engagé sur la totalité de la période contractuelle.

Tout retard de paiement supérieur à sept (7) jours après la date d'échéance pourra entraîner la suspension immédiate des cours jusqu'à régularisation de la situation.

En cas de non-paiement persistant, MonProfChezMoi se réserve le droit de résilier le contrat tout en exigeant le paiement des sommes restant dues au titre de la période d'engagement.



Article 7 – Organisation des cours

Les séances peuvent avoir lieu :

- À domicile
- En ligne
- Dans des locaux de MonProfChezMoi

Les jours et horaires des séances sont fixés d'un commun accord entre l'élève, le client et l'Organisme.

MonProfChezMoi se réserve la possibilité de remplacer un intervenant en cas d'indisponibilité afin d'assurer la continuité pédagogique.

Article 8 – Annulation, absence et report

8.1 Annulation par le client

Toute annulation doit être signalée au moins 24 heures à l'avance. Une séance annulée tardivement (<24h) est due.

8.2 Absence de l'élève

Toute absence non justifiée ou non signalée dans les délais est considérée comme réalisée et ne donne lieu à aucun remboursement. Si l'élève en retard, la séance n'est pas prolongée.

8.3 Report de séance

Un report peut être proposé selon les disponibilités de la structure. Il n'est pas automatique et reste à l'appréciation de l'organisateur.

8.4 Annulation par MonProfChezMoi

En cas d'empêchement d'un professeur, la séance est reportée, ou remplacée par un autre professeur si possible. Aucune pénalité n'est appliquée au client.

Article 9 – Obligations de MonProfChezMoi

MonProfChezMoi s'engage à :

- sélectionner des enseignants compétents,
- proposer un accompagnement pédagogique adapté,
- assurer le bon déroulement administratif des prestations,
- respecter la confidentialité des données,
- garantir un suivi de qualité.



- Informer en cas de modification ou d'imprévu

Article 10 – Obligations du client / parent / élève

Le client s'engage à :

- fournir des informations exactes lors de l'inscription,
- mettre à disposition un environnement adapté au travail (domicile ou connexion internet),
- respecter les horaires convenus,
- régler les prestations dans les délais,
- prévenir en cas d'absence.

Le client s'engage également à :

- ne jamais traiter directement avec les professeurs, formateurs ou intervenants de MonProfChezMoi, que ce soit pour la fixation des horaires, la modification des prestations, le paiement, ou toute autre collaboration en dehors du cadre défini par MonProfChezMoi ;
- ne proposer ni accepter aucun paiement direct, prestation privée ou arrangement personnel avec un intervenant affilié à MonProfChezMoi ;
- respecter le rôle d'intermédiaire exclusif de MonProfChezMoi dans l'organisation, la gestion et le suivi des prestations.

Les clients sont informés que toute communication ou transaction doit se faire exclusivement par l'intermédiaire de l'organisation. Aucun traitement direct avec les intervenants n'est autorisé, afin de garantir le respect des procédures, la qualité du service et la transparence.

Tout manquement à cette obligation pourra entraîner :

- la suspension immédiate des services,
- la résiliation du contrat,
- et, le cas échéant, des poursuites ou pénalités prévues par la loi.

Article 11 – Séances supplémentaires liées à la durée du mois

Dans le cadre des formules mensuelles de soutien scolaire, le nombre de séances prévues est basé sur une planification hebdomadaire (par exemple : 1, 2 ou 3 séances par semaine selon le forfait choisi).

Certains mois comportent 5 semaines calendaires au lieu de 4.

En conséquence :

- Une séance supplémentaire peut être générée en raison de la continuité du planning hebdomadaire.
- Cette séance supplémentaire n'est pas incluse dans le forfait mensuel.
- Elle est donc facturée séparément, au tarif en vigueur par séance ou selon le tarif horaire applicable.



Article 12 – Résiliation

Le client peut résilier son engagement :

- À la fin de la période d'engagement
- Ou de manière anticipée en cas de motif légitime (déménagement, raison médicale, etc.), sur justificatif

Toute résiliation anticipée hors motif légitime peut entraîner la facturation des sommes restantes dues.

11.2 Résiliation par la structure

MonProfchezMoi peut résilier le contrat en cas de :

- Non-paiement
- Comportement inadapté
- Non-respect des règles de fonctionnement

Dans ce cas, les prestations non réalisées pourront être remboursées au prorata, sauf faute grave.

Article 13 – Responsabilité

L'Organisme s'engage à fournir ses prestations avec professionnalisme et diligence.

Toutefois, les services proposés constituent une obligation de moyens et non une garantie de réussite scolaire de l'élève.

Article 14 – Protection des données

Les données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre du service.

Article 15 – Règlement des litiges

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes de la République de Côte d'Ivoire.